



LE FRONT COMMUN ET LA NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC

Nous entendons tous parler ces derniers temps de la négociation du secteur public. Qu'en est-il exactement ? Pourquoi faudrait-il appuyer les travailleuses et les travailleurs du secteur public ?

Il faut d'abord rappeler que le secteur public au Québec compte environ 500,000 personnes. Ces personnes travaillent tantôt dans la santé et les services sociaux, tantôt dans le réseau de l'éducation, tantôt dans la fonction publique dans les différents ministères. Autant dire que nous rencontrons toutes et tous une de ces personnes et ce, assez régulièrement. D'ailleurs, ils rendent au quotidien des services considérés comme essentiels. Dans la région de Lanaudière, ils sont au-delà de 20,000 personnes. Un rappel historique : en décembre 2005, le gouvernement Charest avait adopté, sous le bâillon, un décret pour fixer pour six ans les conditions de travail des employé-es de l'État. Un gel pour les deux premières années et 2 % pour les années subséquentes.

Cette fois-ci, les organisations syndicales représentant ces personnes ont décidé de faire un Front commun. Pour ce faire, ils ont d'abord convenu de ne pas embarquer dans le maraudage dans lequel le Code du travail québécois nous oblige à aller à chaque renouvellement de convention collective. Le maraudage est une opération éminemment divisante. Donc, il n'y a pas eu de maraudage, chaque orga-

nisation respectant ce pacte. Puis le Front commun s'est organisé. Il regroupe trois grands groupes : la CSN, la FTQ et le SISP (le secrétariat intersyndical des services publics, soit l'APTS, la CSQ, la FIQ, le SFPQ et le SPGQ) pour 475 000 personnes, ce qui constitue le plus grand Front commun de l'histoire québécoise.

Le 30 octobre dernier, le Front commun a déposé ses demandes salariales. La prochaine convention débiterait le premier avril prochain pour se terminer le 31 décembre 2012. Les travailleuses et les travailleurs du secteur public demandent 2 % par année plus un rattrapage de 1,75 % par année afin de combler l'écart qui s'est agrandi avec le secteur privé et qui serait de l'ordre de 8,7 % selon l'organisme du gouvernement (l'ISQ) qui fait ces calculs.

Le gouvernement s'est, par la suite, mit disponible à rencontrer les représentants syndicaux. Pendant ce temps, les organisations syndicales ont poursuivi l'enracinement des demandes.

Mais est-ce que le gouvernement a les moyens de satisfaire ces demandes ? Nous disons que oui. Que le gouvernement peut revenir sur sa décision de renoncer à récupérer l'abandon d'un point de fiscalité par le gouvernement fédéral à la TPS, qu'il peut revoir sa fiscalité, qu'il peut resserrer, par exemple, la gestion des redevances minières, qu'il

peut freiner davantage l'évasion fiscale, imposer davantage les grandes corporations, etc. Rappelons que pour chaque dollar dépensé par le gouvernement en salaire, 62, 5 % vont à la consommation de biens et services et 30 % retournent directement dans les coffres de l'État, mais plus encore, il s'agit du maintien des services publics dont il s'agit ici. En effet, la droite québécoise, plusieurs éditorialistes et l'institut économique de Montréal prétendent qu'à moyen terme le vieillissement de la population nous amènera inexorablement dans un gouffre financier. Ce qui est faux. Le docteur Hébert, doyen de l'Université de Sherbrooke, démolit aisément cet argument et nous présente une toute autre perspective. On pense à l'évolution des techniques, à la contribution plus importante des « Baby boomers » à l'économie, même pendant leur retraite et à un investissement suffisant dans les soins à domicile. Mais il y a tout un discours de la droite qui vise essentiellement à réduire le rôle de l'État, et pour ce faire, préconise des privatisations à tous les vents, histoire d'enrichir un peu plus les petits amis. Ce discours prétend, entre autres, que l'État est moins bien géré que le privé. À voir les scandales financiers des dernières années, cela est loin d'être évident. On ne peut maintenir les services publics sans penser à toutes celles et à tous ceux qui, au quotidien, donnent ces services et à leurs conditions de travail.

Daniel Tessier



POUR UNE OPPOSITION MUSCLÉE AUX HAUSSES DE TARIFS...

Depuis les années 90, les gouvernements qui se succèdent à Québec comme à Ottawa appliquent les mêmes vieilles recettes néolibérales : coupures dans les services publics et les programmes sociaux, privatisations, sous-traitance et partenariats public-privé (PPP), déréglementation et déresponsabilisation de l'État, gestion publique soumise aux exigences d'intérêts privés, poursuite du déficit zéro, etc. Cette marchandisation du bien commun et des services publics qui permet « de privatiser les profits et de socialiser les déficits » mène à la déconstruction d'un modèle de société fondé sur la solidarité.

Parallèlement, pour aller chercher l'appui des contribuables, nos gouvernements multiplient les baisses d'impôts. Mais nous ne sommes pas dupes : ces baisses d'impôts, souvent accompagnées de hausses de tarifs, ne profitent réellement qu'aux plus riches et aux grandes compagnies. La classe moyenne, les femmes, les personnes pauvres, les minorités visibles et les gens âgés paient le prix fort de ces mesures. D'ailleurs, en 2006, l'ONU a sévèrement blâmé les gouvernements canadiens et québécois parce qu'ils ont régressé dans l'application des droits économiques, sociaux et culturels pour l'ensemble des citoyen-nes. En poursuivant dans la même direction, nos gouvernements ne font qu'aggraver la situation.

Présentation de la coalition

Dans ce contexte, plusieurs organisations communautaires, syndicales, étudiantes, féministes et populaires ont décidé de jeter les bases d'une **Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics**. Cette coalition revendique l'accès à des services publics universels et de qualité, l'un des moyens pour assurer la réalisation des droits humains et pour agir efficacement sur les causes de la pauvreté. Afin d'y arriver, elle entend proposer des projets et des politiques qui permettront de renflouer, sur une base équitable, les coffres de l'État. Plus précisément, elle a deux objectifs immédiats :

- ✧ **Proposer un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux dans une perspective de lutte contre la privatisation et la marchandisation du bien commun. Ce financement passe notamment par une fiscalité plus progressive.**
- ✧ **S'opposer aux hausses de tarifs de l'électricité résidentielle et des services publics, particulièrement les services de santé et les services sociaux, l'éducation, les garderies et les transports collectifs.**

Quelques-unes des actions prévues

- ❖ Un comité d'accueil lors de l'ouverture du sommet économique à Lévis (20 janvier)
- ❖ Une campagne de « fax-ture » à envoyer au ministre des Finances pour dénoncer les orientations actuelles du gouvernement (fin janvier et février)
- ❖ Un numéro spécial de Bâbord sur les services publics (février)
- ❖ Une mobilisation nationale à Montréal **le jeudi 1^{er} avril** et/ou des mobilisations régionales

Une date importante à inscrire à votre agenda :

le jeudi 1^{er} avril

En effet, vous serez invités à participer à la manifestation nationale qui est prévue à Montréal le 1^{er} avril prochain. Plusieurs autobus partiront de différentes régions pour converger vers Montréal. Les régions seront invitées à se mobiliser soit pour se déplacer à Montréal, soit pour organiser quelque chose dans leur région (ou les deux). En effet, les régions/organisations qui préféreraient organiser une activité de mobilisation dans leur région sont encouragées à le faire. Le cas échéant, les organisations sont invitées à communiquer le type d'événement prévu à leur regroupement national afin que la coalition puisse recenser et publiciser l'ensemble des actions prévues.

Ces mobilisations viseront à dénoncer non seulement les hausses de tarifs, mais également les attaques (privatisation, PPP, marchandisation, etc.) dirigées vers nos services publics et à mettre de l'avant nos revendications.

Pour en savoir plus, ou pour être au courant des nouveaux développements, communiquer avec le MÉPAL au 450-752-4700 ou mepalqc@yahoo.fr



L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Une vague de fond

Partout sur la planète, de plus en plus d'investisseurs institutionnels prennent position en faveur de l'investissement responsable, qui ne vise plus exclusivement le profit à court terme. Ces investisseurs souhaitent que leurs profits proviennent d'entreprises qui se préoccupent de protéger l'environnement, de générer des retombées sociales positives et d'exercer une bonne gouvernance, notamment en ce qui a trait à la représentativité de leur conseil d'administration et à la rémunération des dirigeants.

Qui sont ces investisseurs ?

Au Québec, Bâtirente et les Placements Nord-Ouest & Éthiques comptent au nombre de ces investisseurs, gestionnaires de fonds socialement responsables dans lesquels nous pouvons tous investir. Notons qu'ils font actuellement des pressions conjointes sur la grande minière canadienne Barrick Gold en la questionnant sur la poursuite intentée contre les Éditions Écosociété, qui ont publié un essai très critique à l'égard de ses pratiques. Ailleurs dans le monde, le Fonds souverain de la Norvège a décidé de retirer Barrick Gold de ses actifs, lui reprochant de causer des dégâts irréversibles à l'environnement en Papouasie - Nouvelle-Guinée. De leur côté, d'autres grands fonds de pension comme celui de la fonction publique sud-africaine accordent beaucoup d'importance à la lutte contre les changements climatiques qui affectent l'alimentation des populations.

La vague de l'investissement responsable a fait en sorte que plusieurs institutions financières offrent maintenant des fonds éthiques ou socialement responsables. En fait, de plus en plus de personnes veulent avoir de l'information et sont prêtes à investir leur REÉR dans ce type de fonds, à condition d'y voir clair !

Et pour nos REÉR ?

Quelles sont les caractéristiques et les critères de sélection des fonds responsables ? Quelles sont leurs implications réelles et quel rendement donnent-ils ? Peut-on acheter autre chose que des fonds à la Bourse ? En cette période d'achat des REÉR, nous avons cru bon de vous suggérer quelques conférences qui auront lieu à Québec, à Montréal et à Joliette. Ce seront des moments privilégiés qui vous permettront d'échanger avec des spécialistes de l'investissement responsable avant de passer à l'action.

Conférence intitulée Investir, c'est aussi voter, organisée par la Caisse d'économie solidaire Desjardins

Vous souhaitez organiser une rencontre dans votre milieu de travail ? Contactez-nous !

colette.harvey@desjardins.com ou 1-866-647-1527, poste 126



RELEVONS LE **DÉFI CLIMAT** DANS NOS MILIEUX DE TRAVAIL OU D'ÉTUDE



Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) invite les entreprises, les institutions et les organismes lanaudois à relever le Défi Climat, une grande campagne de sensibilisation pour la lutte aux changements climatiques. Cette campagne invite les citoyen-nes à s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en proposant une vingtaine de gestes simples qui peuvent avoir de réels impacts positifs sur l'environnement, la santé, la société et l'économie.

Tenant de rejoindre le plus de gens possible via les milieux de travail et d'étude à l'image des campagnes de Centraide, Défi Climat appelle à la mise sur pied d'un **comité de campagne dans votre milieu de travail ou d'étude**. Ce comité peut être composé de membres du comité environnement de l'organisation ou de toute personne intéressée à s'impliquer dans la sensibilisation de ses collègues quant à l'enjeu des changements climatiques, enjeu qui rappelons-le est loin de se limiter à l'environnement car les répercussions sociales et économiques seront tout aussi importantes.

Un blitz de sensibilisation se déroulera dans toutes les régions du Québec, du 10 mars au 30 avril 2010. Soyez de cette mobilisation sans précédent et faisons des Lanaudois-es des leaders en matière de lutte aux changements climatiques ! **Inscrivez votre organisation au plus vite pour profiter au maximum des outils qui vous sont offerts.**

APPROCHE « CLÉ EN MAIN »

Le succès du Défi Climat repose sur sa formule « clé en main ». Les organisateurs du Défi Climat soutiennent et accompagnent les équipes de promotion mises sur pied dans chacune des organisations participantes dans la réalisation de la campagne à l'aide d'une multitude d'outils de communication (dépliants, courriels de mobilisation, etc.). Une foule d'activités peuvent être organisées (concours entre différents départements,

conférence sur les changements climatiques, kiosques, etc.).

Défi Climat offre donc une approche adaptée à chacune des organisations. Un site Internet interactif, des outils virtuels attrayants ainsi que du matériel promotionnel dynamique sont parmi les outils qui permettent aux organisations de susciter la participation de leurs employé-es ou étudiant-es.

UN EFFORT COLLECTIF QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

La mobilisation vers un changement dans les habitudes de vie des Québécois se fait déjà sentir et témoigne d'une volonté à participer au mouvement pour une société plus durable. Grâce aux entreprises participantes dans tout le Québec, Défi Climat souhaite que 70 000 tonnes de GES soient épargnées par l'engagement de plus de 50 000 citoyen-nes à poser des gestes simples et bénéfiques, ce qui représente l'équivalent de retirer des routes du Québec environ 15 000 véhicules ayant parcouru 20 000 km. Wow !

Défi Climat offre donc aux organisations conscientes de leur responsabilité sociale la possibilité de faire une réelle différence et de se joindre au réseau d'organisations qui partagent la même vi-

sion. Contactez dès maintenant le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière, responsable de la campagne pour la région de Lanaudière :

Téléphone : 450-756-0186

Courriel : charles.gratton@crelanaudiere.ca

Soucieux du droit de la population lanaudoise à un environnement sain, le CREL plaide pour la conservation de l'intégrité du milieu naturel et propose des projets, des moyens d'action et des stratégies pour solutionner et/ou prévenir les problèmes environnementaux.

